



Françoise Nyssen, ministre de la Culture, signe l'acte de donation de la collection Martine et Léon Cligman à l'État et son affectation au Conseil Régional des Pays de la Loire

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, les époux Martine et Léon Cligman et Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire, ont officialisé ce jour la donation de 522 œuvres à l'État et leur affectation à la Région, en présence de Bruno Retailleau, sénateur de la Vendée et ancien président du conseil régional, et Dominique Gagneux, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du futur Musée d'art moderne de Fontevraud.

Une convention tripartite entre l'État, la région et les donateurs, signée le 29 septembre 2017, avait fixé auparavant le cadre pour l'affectation de la collection Cligman au Conseil régional des Pays de la Loire qui s'est engagé à la présenter dans un nouveau musée qui prendra place dans le courant de l'année 2019 dans l'Abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire).

La collection de Martine et Léon Cligman rassemble des œuvres d'art d'une grande qualité. Elle se compose de peintures des artistes majeurs et représentatifs des XIX^e et XX^e siècle, de Corot à Dubuffet, en passant par Degas et Toulouse-Lautrec, ou encore Derain et Delaunay. Enrichie d'un nombre important de dessins, comme ceux de Degas, Seurat ou Vuillard, elle comprend également des sculptures remarquables, notamment le buste de Balzac par Rodin, trois sculptures de Degas et un ensemble exceptionnel de quatorze sculptures de Germaine Richier. La collection est complétée par des œuvres archéologiques et extra-européennes, (Afrique, Océanie, Amérique, Asie) à la fois d'une grande diversité et d'une grande cohérence.

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, remercie chaleureusement les donateurs pour leur générosité, qui témoigne d'un engagement sans faille pour les arts, leur connaissance et leur transmission. Réunie pendant une quarantaine d'années, cette collection, aujourd'hui offerte au public, est le fruit d'un travail et d'un regard sensibles : Martine Cligman est elle-même artiste peintre ; son époux Léon Cligman est depuis longtemps connu pour son engagement envers le patrimoine, les arts et la culture, à travers de nombreux mandats, notamment auprès de l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris (AROP), de la Fondation du Patrimoine ou du Musée des Arts décoratifs à Paris.

Placée sous la responsabilité du Conseil régional des Pays de la Loire, la collection Cligman sera installée dans un nouveau musée, destiné à recevoir l'appellation Musée de France, qui ouvrira dans la Fannerie, anciennes écuries au XVIII^e siècle des mères abbesses de l'Abbaye royale de Fontevraud, propriété de l'Etat gérée par la région.

Les travaux de restauration et d'aménagement, menés sous la maîtrise d'ouvrage de la région et de l'État, permettront de revaloriser ce bâtiment classé monument historique, et d'améliorer la cohérence et les axes de circulation de l'accueil de l'abbaye. Le projet architectural, mené par Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques propose une architecture épurée, redistribuant les espaces et les volumes intérieurs dans le respect de l'aspect extérieur du monument. La scénographie, confiée au Studio Constance Guisset, développera des atmosphères différentes, et des possibilités d'exposition sobres, souples et modulables, jalonnées de références et d'hommages aux donateurs et aux artistes. L'espace d'exposition qui sera exclusivement destiné à l'accueil de la collection Cligman, s'étendra sur 1 205 m², dont 455 m² destinés au parcours temporaire.

L'investissement financier en faveur du futur Musée régional d'art moderne de Fontevraud – Collection Martine et Léon Cligman est porté par le Conseil régional des Pays de la Loire. Les époux Cligman ont par ailleurs mis en place un fonds de dotation de 5M€ pour soutenir l'installation et l'enrichissement de la collection.

Françoise Nyssen salue ce projet, qui participe, dans la lignée des priorités du ministère de la Culture, à diffuser les arts et la culture dans tous les territoires, et remercie tous les acteurs engagés : les donateurs, la région des Pays de la Loire, et les services de l'État.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département de la communication : 01 40 15 78 14